

AXA Prévention : 1^{er} baromètre de la santé en entreprise

Enquête de l'Institut CSA

L'association AXA prévention présente les résultats de son 1^{er} baromètre santé en entreprise. Plus de 1000 salariés d'entreprises privées, 300 DRH et responsables d'entreprises, et 100 médecins du travail ont été interrogés par l'Institut CSA*. Cette étude offre une photographie inédite de la santé en entreprise. AXA Prévention a demandé au **professeur Françoise Forette**, expert de la santé en entreprise, d'y apporter son éclairage.

Des salariés en bonne santé, mais soumis à un stress inquiétant sur le long terme.

83% des salariés du secteur privé se déclarent en bonne santé et cela, malgré un contexte économique chahuté.

Salariés et DRH s'accordent sur ce point : les salariés du privé sont en bonne santé ! En effet, 83% des salariés s'estiment en bonne santé et 86% des DRH et responsables d'entreprise partagent ce sentiment. Il est à noter que **les femmes** sont un peu moins nombreuses (79%) à se sentir en bonne santé.

Une vision nuancée par les médecins du travail qui ne sont que 52% à estimer que les salariés sont en bonne santé.

Seuls 52% d'entre eux pensent que les salariés sont en bonne santé. Près des 2/3 des médecins du travail estiment d'ailleurs que les problèmes de santé rendent la vie des salariés plus difficile au travail. Les problèmes de santé qui gênent le plus les salariés sont, selon eux, les troubles articulaires, le stress et la dépression.

L'influence de la vie professionnelle sur la santé des salariés - positive pour 32% et négative pour 37%.

69% des salariés déclarent que la vie professionnelle influence leur état de santé. Cette influence est positive ou négative quasiment dans les mêmes proportions. Elle est **positive pour 32% des salariés** et **négative pour 37%**. Pour les DRH et responsables, l'entreprise a, avant tout, une influence positive sur la santé (57%). En revanche, 50% des médecins du travail estiment que l'influence de la vie professionnelle sur la santé est plutôt négative.

Pour les salariés, dont la vie professionnelle a une influence positive, elle donne avant tout le moral (33%), permet un **épanouissement** et une réalisation de soi (24%), maintient le **lien social** (22%) et apporte un **bien être physique** (21%).

Pour les salariés, dont qui la vie professionnelle a une influence négative, elle est avant tout source de **stress** (58%), de **fatigue** (44%), de **problèmes articulaires** (34%), de **troubles de sommeil** (13%). Pour un salarié sur deux, la quantité de travail excessive et le temps qu'ils ont pour faire correctement leur travail sont les deux principales sources de stress. **Les femmes sont plus nombreuses à être stressées (45%)**.

AVIS D'EXPERT

« Je suis abasourdie de voir la place que prend le stress dans les entreprises depuis 5 - 6 ans », constate le professeur Françoise Forette. « Les entreprises doivent analyser les causes de ce stress et agir sur ces causes. Si c'est le management, elles doivent modifier leurs méthodes d'encadrement. Le stress doit devenir une de leurs préoccupations majeures. Les collaborateurs d'une entreprise non stressés sont plus efficaces que les collaborateurs stressés. Or, en période de crise, il vaut mieux avoir des salariés efficaces. »

Les DRH & responsables estiment à 78% que pour bien travailler, il faut que les salariés prennent soin d'eux.

74% des médecins du travail et 49% des salariés partagent ce constat et affirment que « pour bien travailler, il faut prendre soin de soi ». Il est à noter que 45% des salariés seraient prêts à moins s'investir dans leur travail si leur santé devait en pâtrir. Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à faire passer leur santé avant leur travail (49% contre 39%). Seuls 6% des salariés répondent « mon travail passe avant ma santé ».

L'entreprise a donc tout intérêt à prendre en compte le paramètre santé comme facteur de performance pourtant on constate un décalage entre les attentes des salariés et les programmes de prévention proposés.

Alors que l'entreprise devrait être le lieu privilégié de la prévention santé, un constat : les programmes de

santé sont en décalage avec les attentes et les préoccupations des salariés.

Les programmes de prévention les plus souvent proposés en entreprise sont : **les gestes de premiers secours** (proposés à 65% des salariés) et **la vaccination grippale** (proposés à 40%)

Selon les salariés, certains programmes, qui devraient être proposés par l'entreprise, ne le sont pas en réalité. Ce sont les programmes pour **la gestion du stress** (proposés à 21%), pour **la prévention des problèmes articulaires** (proposés à 26%), pour permettre aux seniors de continuer à travailler (proposés à 30%), pour prévenir les troubles du sommeil (proposés à 8%)...

En dehors des programmes de prévention, les trois thèmes de santé qui préoccupent le plus les salariés sont le **stress** (85%), le **cancer** (83%) et l'**alimentation** (83%).

Pour les salariés, **le médecin du travail est la personne la mieux placée pour faire de la prévention** devant les caisses d'assurance maladie. C'est d'ailleurs, un rôle assumé par les médecins du travail puisqu'ils sont 98% à estimer que faire de la prévention santé relève de leur mission. L'assureur santé arrive en 3^{ème} position.

AVIS D'EXPERT

« Faire de la prévention en entreprise, c'est faire en sorte que tout le monde soit à égalité sur les grands principes de santé. C'est le rôle social de l'entreprise. Les chefs d'entreprise doivent garder à l'esprit que la promotion de la santé permet non seulement d'éviter la plupart des maladies, mais aussi d'avoir des salariés plus performants » souligne le professeur Françoise Forette.

Éducation au risque santé : une priorité d'AXA Prévention

En santé, l'association mène des campagnes d'information et de sensibilisation qui s'adressent, à la fois, au grand public et au monde de l'entreprise. Ses actions se concentrent autour de trois piliers de prévention : l'activité physique, la nutrition et l'activité cognitive.

Pour le grand public, un site internet : sante.axaprevention.fr** diffuse de nombreux conseils préventifs autour des maladies au centre des préoccupations (cancer, maladies cardiovasculaires...). Une série de services ou modules (coaching nutritionnel, entraînement de la mémoire...) est proposée pour aider le plus grand nombre à avoir une hygiène de vie plus saine.

L'association **AXA Prévention** souhaite également renforcer son action en entreprise, lieu privilégié de prévention santé en raison du temps important qu'y passent les salariés. Elle publie ainsi sa 1^{ère} étude qui va lui permettre à la fois de sensibiliser l'opinion mais aussi d'orienter ses actions.

A travers le **programme Mieux Vivre**, mis en place en 2007, AXA Prévention met en application ses principes de prévention santé. Ce programme permet aux collaborateurs d'AXA de recevoir, lors de consultations assurées par un diététicien-nutritionniste indépendant, des conseils individualisés et adaptés à leurs besoins sans qu'ils aient à en supporter le coût. Ce programme Mieux Vivre est coordonné par la médecine du travail et est soumis au secret médical.

Depuis 27 ans, l'association AXA Prévention donne des preuves concrètes de l'engagement d'AXA France en matière de responsabilité d'entreprise. Elle a pour mission la prévention des risques avec quatre grands domaines d'intervention : la santé, les accidents de la vie quotidienne et de la route, et le risque numérique.

*Enquête réalisée par téléphone du 5 au 28 septembre 2011 auprès de 1000 salariés actifs du secteur privé, représentatifs des salariés de 18 ans et plus du secteur privé en termes de sexe, âge, région et PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles) 100 médecins du travail dont 42 médecins « internalisés » et 58 médecins « externalisés » (travaillant en centre inter-entreprise), 300 DRH/responsables d'entreprise dont 25% en entreprises de moins de 10 salariés, 25% en entreprises de 10 à 49 salariés, 25% en entreprises de 50 à 249 salariés, 25% en entreprises de 250 salariés et plus.

** Le site www.sante.axaprevention.fr (450 000 visites par an) est entièrement consacré à la prévention santé. Il répond aux 8 critères de la certification HONCode, accréditée par la Haute Autorité de Santé. A disposition sur ce site, un contenu fiable (articles rédigés en partenariat avec VIDAL, services de nutrition conformes à la norme PNNS - Plan National de Nutrition Santé) et des services de prévention gratuits (experts médicaux, plate-forme d'entraînement cérébral animée par des experts de l'ingénierie cognitive).

Contacts presse AXA France

Clotilde du Fretay - Tél : 01.47.74.22.97 – clotilde.dufretay@axa.fr

Valérie Leselbaum Stepler - Tél: 01.47.74.32.21 – valerie.leselbaumstepler@axa.fr



DOSSIER DE PRESSE

AXA Prévention : 1^{er} baromètre de la santé en entreprise

Enquête de l'Institut CSA*

JANVIER 2012

Relations Presse AXA France :

Clotilde du Frety (01 47 74 22 97) – clotilde.dufretay@axa.fr
Valérie Leselbaum (01 47 74 32 21) – valerie.leselbaumstepler@axa.fr